



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020**

Le **MERCREDI 29 JANVIER 2020 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 janvier 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Daniel ROUSSEL, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Réjan SAUPIN à François LANGLOIS, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Jean Marie ALINE à Patrick GIRAUD

Absent(s) non excusé(s):

Cécile JOURDAINNE, Sébastien PETIT, Robin DAVID, Amandine TAVARES GOMES, Juanita AUGUSTIN

formant la majorité des membres en exercice.

Madame BIDEAUX est nommée secrétaire de séance.

BIBLIOTHEQUE - TARIFS 2020 - CM/20/001

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de la bibliothèque municipale pour 2020 comme indiqué ci-dessous :

Bibliothèque municipale	TARIFS 2019	Proposition TARIFS 2020
Lecteurs résidant sur le territoire du Trait et de Yainville	Gratuité	Gratuité
Lecteurs extérieurs au territoire du Trait et de Yainville		
. Adultes (par an)	25,50 €	25,50 €
. Enfants (par an)	17,40 €	17,40 €

. Familles (par an)	32,70 €	32,70 €
Carte de lecteur		
. Renouvellement en cas de perte	2,50 €	2,50 €
Photocopie et feuille imprimante (uniquement pour les documents de la bibliothèque)	Gratuité	Gratuité

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU MAIRE EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS - CM/20/002

A l'unanimité, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire, en totalité et pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics de fournitures et de services d'un montant inférieur à 214.000 € HT et des marchés publics de travaux d'un montant inférieur à 5.350.000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE DE FONCTION POUR L'ANNÉE 2020 POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA COMMUNE DU TRAIT - CM/20/003

A la majorité (par 20 voix pour et 1 voix contre), le Conseil Municipal approuve l'attribution d'un véhicule de fonction au Directeur Général des Services, Monsieur Henri WATTIEZ, pour l'année 2020.

DIT que l'utilisation de ce véhicule de fonction par le bénéficiaire pourra se faire à des fins privées et sans limite de périmètre de circulation.

DIT que tous les frais (entretien, carburant, péage,...) liés à l'utilisation de ce véhicule seront pris en charge par la commune du TRAIT.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 20 contre: 1 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

APPROBATION CONVENTION FINANCIERE CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA DESCENTE EN SEINE DU 16 JUIN 2019 - CM/20/004

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention financière pour l'organisation de la descente en Seine le 16 juin 2019 et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à recevoir la somme de 5 325,46€ qui devra être imputée en recette exceptionnelle (compte 74751).

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DÉLIBÉRATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE À SIGNER UNE CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LA MÉTROPOLE ROUEN-NORMANDIE ET LA COMMUNE DU TRAIT CONCERNANT LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA PLACE RONARC'H - CM/20/005

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention financière entre la MRN et la commune relative aux travaux de requalification de la place Ronarc'h et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants s'y rapportant.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS VILLE - CM/20/006

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessous.

catégorie	grade	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché	2	TC
A	Attaché principal	2	TC
total du cadre d'emploi des Attachés territoriaux: 4			
B	Rédacteur	5	TC
B	Rédacteur principal 2ème classe	2	TC
B	Rédacteur principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux: 8			
C	Adjoint administratif	10	TC

C	Adjoint administratif principal 2ème classe	11	11 à TC		
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	3	TC		
total du cadre d'emploi des Adjointes administratifs : 24					
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE				36	
FILIERE TECHNIQUE					
A	Ingénieur principal	1	TC		
total du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux: 1					
B	Technicien territorial	1	TC		
B	Technicien principal 1ère classe	2	TC		
total du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux: 3					
C	Adjoint technique	36	35 à TC, 1 à 27h30		
C	Adjoint technique principal 2ème classe	4	TC		
C	Adjoint technique principal 1ère classe	5	TC		
total du cadre d'emploi des Adjointes techniques : 45, dont 1 à 27h30					
C	Agent de maîtrise	4	TC		
C	Agent de maîtrise principal	5	TC		
total du cadre d'emploi des Agents de maîtrise : 9					
TOTAL FILIERE TECHNIQUE				58	dont 1 à 27h30
FILIERE ANIMATION					
B	Animateur	3	TC		
B	Animateur principal de 2ème classe	1	TC		
B	Animateur principal 1ère classe	1	TC		
total du cadre d'emploi des Animateurs territoriaux : 5					
C	Adjoint d'animation	17	TC		
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	TC		
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	2	TC		
total du cadre d'emploi des Adjointes d'animation : 20					
TOTAL FILIERE ANIMATION				25	

FILIERE MEDICO SOCIALE			
A	Assistant socio-éducatif 2 ^{ème} classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Assistants territoriaux socio-éducatifs : 1			
A	Educateur de Jeunes Enfants	1	TC
total du cadre d'emploi des Educateurs territoriaux de Jeunes Enfants : 1			
C	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles	4	TC
C	Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles	2	TC
total du cadre d'emploi des ATSEM : 6			
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE			8

FILIERE CULTURELLE			
A	Bibliothécaire	1	TC
total du cadre d'emploi des Bibliothécaires : 1			
B	Assistant de conservation principal de 1ère classe	1	28h
total du cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothécaires : 1 à 28h			
C	Adjoint du patrimoine	2	TC
C	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine : 3			
TOTAL FILIERE CULTURELLE			5
			dont 1 à 28h

FILIERE SECURITE			
C	Gardien brigadier	4	TC
C	Brigadier chef principal	3	TC
total du cadre d'emploi des Agents de PM : 7			
TOTAL FILIERE SECURITE			7
TOTAL TOUTES FILIERES CONFONDUES			139

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'AUTORISATION DE TRAVAIL DOMINICAL AU SEIN DE LA SOCIETE FLEXI FRANCE TECHNIP FMC - CM/20/007

A la majorité (par 19 voix pour et 2 abstentions), le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical d'au maximum 325 employés de la base offshore de la Société Flexi France Technip FMC sise au Trait sur 25 dimanches travaillés durant l'année 2020.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 19 contre: 0 abstention(s): 2 non votant(s) : 0

APPEL A PROJET CAF76 DANS LE CADRE DU RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE (REAAP) : DEMANDE DE SUBVENTION 2020 - CM/20/008

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès de la CAF 76 dans le cadre des actions parentalité du Centre Social la Zertelle.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES PORTES AUTOMATIQUES ET SECTIONNELLES - CM/20/009

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville du Trait et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Trait portant sur des prestations d'entretien des portes automatiques et sectionnelles et approuve que la Ville du Trait soit coordonnatrice du groupement constitué.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AUTO ECOLE VALLEE DU TRAIT DANS LE CADRE DE LA BOURSE AU PERMIS 2020 - CM/20/010

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver les modalités techniques et financières d'attribution de la bourse au permis de conduire automobile versée directement à l'auto-école Vallée, dispensatrice de la formation.

DECIDE DE FIXER la composition du comité de suivi et de décision, comme suit :

- M. ou Mme le Maire
- 4 élu(e)s du groupe majoritaire et un(e) élu(e) du groupe minoritaire
- 3 techniciens maximum de la Ville concernés par le projet (avis consultatif)

DECIDE DE FIXER le montant de cette bourse à un montant plafonné à 1 615,00 € par jeune participant, incluant les prestations suivantes : frais de constitution de dossier, cours théoriques sur le Code de la route et les thèmes de sécurité routière illimité sur 12 mois (délai maximum de 18 mois pour les jeunes avec contraintes ou difficultés particulières), un accès illimité au cours en ligne « Pack web », 2 présentations à l'épreuve théorique du permis de conduire (code), 25 heures de conduite sur la base de l'évaluation de départ, 1 présentation à l'épreuve pratique du permis de conduire.

DECIDE D'APPROUVER la convention de partenariat entre la Ville et l'auto-école Vallée.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

REORGANISATION DU RESEAU DES ECOLES DE LA VILLE DU TRAIT - CM/20/011

A la majorité (par 17 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions), le Conseil Municipal approuve la réorganisation du réseau des écoles de la Ville et sollicite l'Education Nationale pour l'application de cette réorganisation.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 17 contre: 1 abstention(s): 3 non votant(s) : 0

MODIFICATION DU REGLEMENT DES INSCRIPTIONS ET DES DEROGATIONS SCOLAIRES - CM/20/012

A la majorité (par 17 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions), le Conseil Municipal abroge les délibérations du 27 février 1992 et du 28 juin 2011.

Suite à l'engagement de la collectivité à la convention « appel à manifestation », voté à l'unanimité au Conseil Municipal du 11 décembre 2019, qui accompagne les collectivités dans la restructuration des réseaux des écoles, et après validation de la réorganisation du réseau des écoles de la commune et notamment la fermeture du groupe scolaire Gustave Flaubert, de l'école maternelle et élémentaire ainsi qu'une ventilation des élèves de ces écoles vers les groupes scolaires Pierre et Marie Curie et Guy de Maupassant, par délibération du Conseil Municipal en date du 29 janvier 2020, il apparaît nécessaire d'adopter un nouveau règlement des inscriptions et des dérogations scolaires ainsi qu'un nouveau découpage des secteurs scolaires de la commune (création de deux au lieu de trois), dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2020.

APPROUVE le nouveau règlement des inscriptions et des dérogations scolaires pour la rentrée 2020.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 17 contre: 1 abstention(s): 3 non votant(s) : 0

CESSION DE TERRAIN ZAC DE LA HAUTEVILLE : LOTS N°36 ET 37 - CM/20/013

A l'unanimité, le Conseil Municipal rapporte la délibération n°CM/17/094 du 11 Septembre 2017.

DECIDE D'APPROUVER la cession de la parcelle cadastrée AP n°176 et 177, d'une contenance totale de 447 et 439 m² au prix de 28 000 € chacune au profit de la société 2G PROMOTION.

DIT que la cession devra intervenir au plus tard dans les 6 mois qui suivent la présente délibération ; à défaut, la parcelle sera reproposée à la vente.

DECIDE DE MANDATER un Notaire, à l'effet d'établir l'acte de vente correspondant, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CESSION DE TERRAIN ZAC DE LA HAUTEVILLE: LOT N°45 - CM/20/014

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver la cession de la parcelle cadastrée AP n°192 d'une contenance totale de 509 m² au prix de 28 000 € à Monsieur KAHRAMAN Kadir.

DIT que la cession devra intervenir au plus tard dans les 6 mois qui suivent la présente délibération ; qu'à défaut, la parcelle sera proposée de nouveau à la vente.

DECIDE DE MANDATER un Notaire à l'effet d'établir l'acte de vente correspondant, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CESSION DE TERRAIN ZAC DE LA HAUTEVILLE: LOT N°87 - CM/20/015

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver la cession de la parcelle cadastrée AP n°228 d'une contenance totale de 859 m² au prix de 66 000 € à Monsieur LAHYANY Younes.

DIT que la cession devra intervenir au plus tard dans les 6 mois qui suivent la présente délibération ; qu'à défaut, la parcelle sera proposée de nouveau à la vente.

DECIDE DE MANDATER un Notaire à l'effet d'établir l'acte de vente correspondant, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DES SIX VALLEES - CM/20/016

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des six vallées et précise que cet avis est favorable.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait, le 29 janvier 2020

**Patrick CALLAIS,
MAIRE**

